

COMMUNIQUE DE PRESSE du 13/01/2021

**« BOIS D'ICI, PRODUITS DES ENTREPRISES D'Auvergne-Rhône-Alpes »,
LE GUIDE POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER OU AMÉNAGER AVEC LE BOIS**



Fibois AuRA, l'interprofession forêt bois de la région Auvergne-Rhône-Alpes, publie un nouveau guide qui référence les entreprises qui fabriquent ou revendent des produits bois pour la construction, la rénovation, l'aménagement intérieur et extérieur, à partir de la ressource régionale ou nationale.

La réglementation environnementale RE 2020, qui entrera en vigueur le 1er juillet 2021, a pour objectif de réduire considérablement d'ici 2030 les impacts carbone de tous les matériaux et équipements utilisés dans un bâtiment tout au long de son cycle de vie et rend donc l'usage du bois et des matériaux biosourcés quasi-systématique, y compris en structure.

Le bois, tout en stockant du carbone, possède de nombreuses qualités techniques par sa résistance mécanique, son confort acoustique et thermique, et des qualités esthétiques variées...

En région Auvergne-Rhône-Alpes, les nombreuses forêts qui nous entourent et composent nos paysages fournissent à la fois des emplois locaux et un matériau renouvelable à l'infini grâce à une gestion durable et très encadrée.

A travers ce guide « Bois d'ici, produits d'Auvergne-Rhône-Alpes 2021 », vous trouverez des informations sur 15 essences de bois utilisables pour leurs diverses qualités, 8 grandes familles de produits disponibles en Auvergne-Rhône-Alpes et plus de 100 entreprises de transformation, de revendeur de distribution.

Il est disponible [en téléchargement ici](#) et en version papier sur demande auprès de Fibois AuRA : contact@fibois-aura.org.